

Arrondissement de COMPIEGNE

Commune de **BUSSY**

Date de convocation : 19 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice 9

Nombre de présents : 7

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votants : 7

Date d'affichage :

**PROCES VERBAL**

**Du registre des délibérations du conseil municipal**

Séance ordinaire du **25 juin 2025**

**L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq juin**, le Conseil Municipal de la commune de **BUSSY**, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Pascal DOLLÉ**, Maire, en session ordinaire.

Présents : **P. DOLLE, I. NOE, C. DESACHY, C. NOE, J. J BLONDELLE, G. LEHOUX, J.L. CODRON**

Absente : Catherine **PERSONNE** et Laurence **TROUSSELLE**

Secrétaire de séance : Cyrielle **NOÉ**

Le Président déclare la séance ouverte le quorum étant atteint.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2025**

Le compte rendu de la dernière séance est soumis à l'approbation du Conseil Municipal et adopté à l'unanimité.

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal accepte la modification de l'ordre du jour en ajoutant :

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'achat d'un broyeur d'accotement

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les prochaines opérations du recensement de la population sur la commune vont intervenir du 15 janvier 2026 au 14 février 2026 et qu'il est nécessaire de créer un emploi d'agent recenseur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de recruter Madame MIEL Christelle et que Madame KACZALA Barbara sera la coordinatrice. Des arrêtés de nominations seront pris. La rémunération nette de l'agent recenseur sera de 574 euros. Le coordonnateur communal percevra une rémunération nette de 200 euros.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE  
POUR L'ACQUISITION D'UN BROUYEUR D'ACCOTEMENT**

Le Conseil Municipal unanime sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'acquisition d'un broyeur d'accotement. Le montant du devis s'élève à 4 900.00 € HT. Cette acquisition sera financée par ladite subvention au taux de 39 % du montant HT des travaux et les fonds libres de la commune.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Que le site internet de la commune est finalisé et qu'il a été présenté au cours de cette réunion
- Que nous avons reçu le lave-vaisselle pour la cuisine de la salle de Rencontre
- Que notre agent technique Madame DELMAIRE Manouchak va voir son contrat CDD évoluer en CDI à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et que nous allons tenir compte de son ancienneté
- Que nous avons eu les accords de subventions de l'état au titre de la DETR pour le dossier reprise de 16 concessions et création d'un ossuaire-tranche 2 et la modification des éclairages intérieurs en Leds dans l'ensemble des bâtiments communaux. Nous avons eu aussi l'accord de subvention par le Conseil Départemental de l'Oise pour le remplacement des lanternes EP SHP par des luminaires LED. Le devis SICAE a été signé.
- Que le dossier des achats de parcelles KOZIAREK dans le marais est en cours et que l'EPFLO nous suit dans ce projet. Nous sommes en attente de la convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54 et ont signé les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre.

**Le secrétaire de séance,**

Le Maire,  
**Pascal DOLLÉ**